

## Belle famille de soldat Monge

Dans les archives départementales numérisées de la Haute-Garonne, la copie du livret matricule de **Jean Jules François Monge**, donne les éléments suivants :

Lors du conseil de révision (classe 1894), il a déclaré résider à La Bastide Clermont (Haute-Garonne) et être cultivateur.

Il est né le 19 septembre 1874 à La Bastide Clermont, canton de Rieumes (Haute-Garonne), fils de Victor Monge et de Plan Marie Bernarde, domiciliés à La Bastide Clermont.

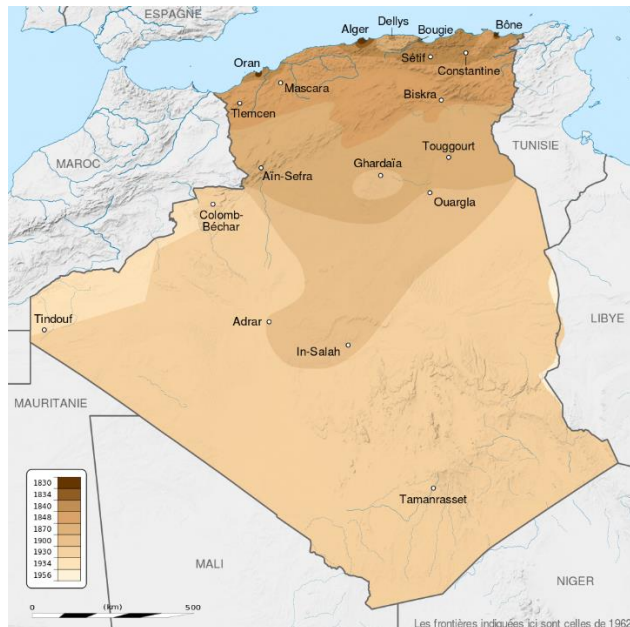
Il avait les cheveux et les sourcils blonds, le front couvert, le nez moyen, la bouche moyenne, le menton rond et le visage ovale. Il mesurait 1.60 m. Degré d'instruction : 3.

Pour son service militaire, il a été incorporé au 23<sup>e</sup> régiment d'artillerie de Toulouse (Haute-Garonne), mis en route isolément le 16 novembre 1895, arrivé au corps et canonnier de 2<sup>e</sup> classe le dit jour.



Passé à la 16<sup>e</sup> section de secrétaires d'état-major et de recrutement le 3 août 1896 (Décision du Général commandant le 19<sup>e</sup> corps d'armée en date du 23 juillet 1896). Arrivé au corps le 6 août 1896, soldat de 2<sup>e</sup> classe. Promu caporal le 1<sup>er</sup> novembre 1897.

A servi en Algérie du 4 août 1896 au 20 octobre 1898.



**Carte chronologique de la conquête française en Algérie**

Envoyé en congé le 28 octobre 1898, en attendant son passage dans la réserve. Certificat de bonne conduite accordé.

A accompli une 1<sup>ière</sup> période d'exercices au 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 26.08 au 22.09.1901.  
A accompli une 2<sup>ème</sup> période d'exercices au 83<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Saint-Gaudens du 1<sup>er</sup> au 28.02.1908.  
Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> octobre 1908.  
A accompli une période d'exercices au 136<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie de Saint-Gaudens du 5 au 13.10.1910.

Le 26 octobre 1908, a déclaré résider à **Cazères**.

Rappelé à l'activité par le décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914, arrivé au corps le 3 août 1914.

Nommé caporal fourrier le 30 août 1914. Nommé sergent-fourrier le 12 février 1915.

Passé au 74<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie le 6 mai 1917 à la dissolution du 136<sup>e</sup> régiment territorial d'infanterie.

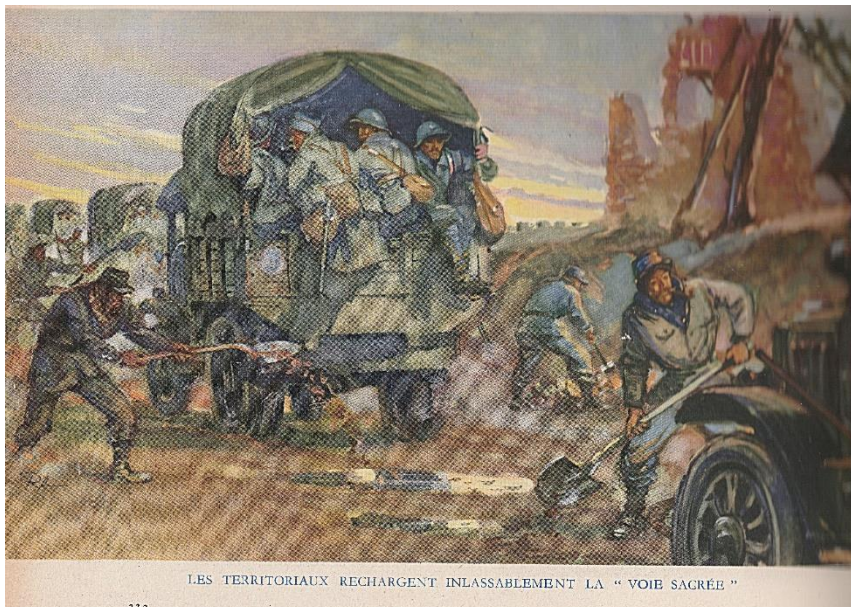
*Les régiments territoriaux sont initialement prévus pour assurer un service de garde et de police dans les gares, les villes, les frontières, sur les voies de communication (GVC), à l'occupation et à la défense des [forts](#), des [places fortes](#), des ponts et autres lieux sensibles. Ils se trouvèrent par suite des circonstances engagés dans la bataille ou avec une participation indirecte dans les combats.*

*Les territoriaux effectuent de la même manière divers travaux de terrassement, de fortification, de défense, entretien des routes et voies ferrées, creusement et réfection de [tranchées](#) et boyaux. Ils forment, avec les [gendarmes](#), [chasseurs forestiers](#), etc., des détachements chargé de suivre l'armée en marche pour explorer et nettoyer le champ de bataille. Il récupèrent ainsi un important matériel composé d'effets en tout genre, notamment des armes, arrêtent et escortent des soldats allemands isolés ou blessés, ramassent, identifient et ensevelissent des cadavres, construisent et gardent des camps de prisonniers. Ils saisissent également du bétail égaré. Ils sont également chargés de missions de ravitaillement et autres missions de soutien aux troupes de première ligne, sous les bombardements et les [gaz](#). Un nombre important de territoriaux perdent la vie dans ces actions méconnues et difficiles mais indispensables.*

*Au fil des mois, alors même que la distinction dans l'emploi entre les régiments d'active et les régiments de réserve s'estompe, la spécificité de **la territoriale** cède la place à une utilisation commune à toutes les formations. De fait, les régiments territoriaux sont engagés en première ligne.*

*Tout d'abord, les territoriaux ont pour mission la garde dans les tranchées de première ligne dans des secteurs dits « calmes », le mitraillage des lignes allemandes par tirs indirects, l'occupation des tranchées de départ, en soutien des divisions d'attaque. Puis ils sont engagés en première ligne où ils s'illustrent, en particulier, lors des grandes offensives allemandes de 1918.*

*Le [1<sup>er</sup> août 1918](#), tous les régiments territoriaux existants sont officiellement dissous et les hommes dispersés parmi les régiments d'active et de réserve.*



Envoyé en congé illimité de démobilisation le 15 janvier 1919, au dépôt démobilisateur du 83<sup>e</sup> RI de Saint-Gaudens.  
Se retire à Cazères. Père de un enfant. Libéré des obligations du service militaire le 1<sup>er</sup> octobre 1922.

#### Campagnes :

Algérie : du 4.08.1896 au 20.10.1898.

Contre l'Allemagne : du 3.08.1914 au 14.01.1919.